



FRAIS de Relance d'impayés par le SYNDIC FONCIA

Par **Mike501**, le **15/02/2010** à **15:28**

Bonjour,

Je viens de recevoir une relance pour charges impayées de la part de mon syndic FONCIA. Je paye mes charges courantes trimestrielles en temps et en heure, mais là ils me réclament le paiement de la dernière provision de notre ravalement (que je n'ai pas payé car j'attends qu'ils viennent finir les retouches depuis dec 2009!) + un appel de provisions pour travaux reçu en janvier 2010 (travaux non commencés à ce jour.)

Je ne conteste pas les montants, bien que je préfère payer si tout est fini, mais en revanche pour les 34€09 de frais de relance (reçu ce jour en lettre AR) , puis je contester ces frais de relance? Négocier et ne payer que les frais postaux?

Merci bien

Cdt